

plantons[®] Le décor

SAISON
2013
2014

espaces naturels régionaux



De la graine
à l'arbre

Commande groupée
d'arbres, d'arbustes
et de fruitiers

Avec le soutien financier de



Mise en œuvre par



Coordonnée par Espaces Naturels Régionaux et promue par 24 territoires partenaires en Nord - Pas-de-Calais, l'opération « Plantons le décor » vous permet de commander à l'aide de cette brochure des arbres et arbustes d'essences locales ainsi que des arbres fruitiers de variétés régionales, adaptés à votre territoire et produits par des pépiniéristes locaux.

En participant à l'opération « Plantons le décor », avec vos commandes d'arbres et d'arbustes et prairies fleuries, vous vous impliquez concrètement dans l'aménagement de votre paysage quotidien. Vous contribuez également à la sauvegarde et à la préservation de la diversité du patrimoine végétal régional.

C'est ainsi que collectivement, élus, particuliers, professionnels, membres d'association, élèves, ...ont planté plus de 100 000 arbres et arbustes en 2012 !!!

Cette année une grande nouveauté ! Suite au travail d'inventaire, de sauvegarde et de valorisation des variétés légumières anciennes, mené par le Centre régional de ressources génétiques, nous vous proposons de poursuivre votre action en faveur de la biodiversité domestique en cultivant dans votre potager : carottes de Tilques, Lingots du Nord, échalotes Ardentes...

Grâce au dossier thématique, vous découvrirez les étapes de la production d'un arbre : de la graine ou du greffon jusqu'au plant que vous viendrez retirer dans l'un des 34 points de livraison, au plus proche de chez vous, fourni par l'un des pépiniéristes sélectionnés et partenaires de l'opération « Plantons le décor ».

Pour davantage de conseils et d'informations, nous vous invitons à vous connecter sur le nouveau site www.plantonsledecor.fr, qui vous permet de concevoir votre projet, choisir les variétés en fonction de vos envies et réserver vos végétaux en ligne...

Ensemble poursuivons nos actions en faveur de la biodiversité régionale : plantons le décor chez nous et aux alentours !!!

Emmanuel Cau

Président d'Espaces naturels régionaux
Vice-président du Conseil régional Nord - Pas-de-Calais

Et les présidents

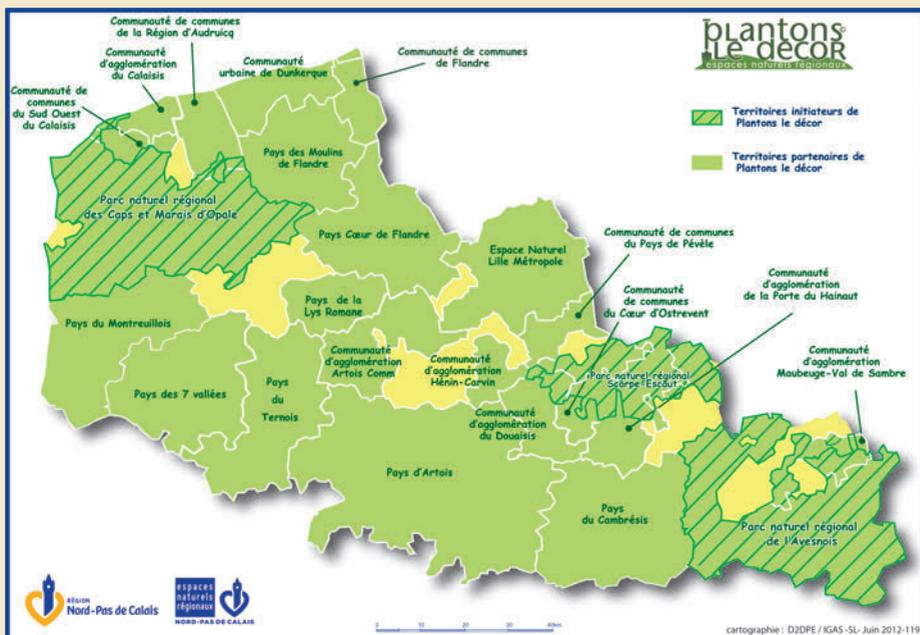
Parc naturel régional Scarpe-Escaut
Vice-président d'Espaces naturels régionaux

Communauté d'Agglomération du Douaisis
Conseiller général
Maire de Lauwin-Planque

Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut
Député-Maire de Saint-Amand-les-Eaux

Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent
Député du Nord
Maire de Bruille-lez-Marchiennes

Territoires partenaires de Plantons le décor 2013-2014



Un nouveau partenaire en 2013 :

- Pays des Moulins de Flandre





De la graine ou greffon à l'arbre

L'opération Plantons le décor© permet de vous procurer des plants d'arbres et d'arbustes indigènes à la région, ainsi que des variétés anciennes de fruitiers adaptées à nos contrées. Cette opération permet donc aux collectivités, particuliers, agriculteurs, entreprises, associations de la région Nord - Pas-de-Calais, de pouvoir contribuer directement à l'aménagement de leur cadre de vie et à la création de paysages... Mais savez-vous d'où proviennent ces végétaux ?

Nous vous proposons, cette année, de découvrir les grandes étapes de leur production à la livraison...

Les végétaux que vous achetez par votre commande Plantons le décor© proviennent tous de pépinières situées en région Nord - Pas-de-Calais, ou limitrophe comme la Picardie. Un appel à partenariat annuel avec un cahier des charges strict, permet de garantir l'engagement des pépiniéristes à livrer des plants de qualité issus de leur production locale. Par ailleurs, ces pépiniéristes de proximité, sont présents à chaque livraison de novembre à mars pour vous apporter tous les conseils de plantation nécessaires à une bonne reprise des végétaux !



La production d'un arbuste ou d'un arbre indigène...

> La récolte des graines...

La plupart des arbres et arbustes proposés dans la brochure proviennent de graines prélevées dans la nature sur d'anciennes haies plus que centenaires afin d'assurer leur adaptation au climat et au terroir régional. C'est ainsi que de septembre à novembre, les graines sont récoltées manuellement par les pépiniéristes.

Après récolte, elles sont pour la plupart dépulpées et nettoyées, c'est le cas par exemple des prunelles venant du prunellier. D'autres sont désaillées, telles que les graines du charme, ou de l'érable. Enfin, pour certaines essences comme la viorne obier, les graines sont laissées un an dans le fruit, qui pourrira et ainsi favorisera la germination : les graines sont dites stratifiées.

Attention !

Les plants d'arbres destinés aux plantations à des fins forestières, notamment de production de bois doivent être issus de semences certifiées dès la récolte, conformément à la réglementation sur la commercialisation des matériels forestiers de reproduction (MFR).

Pour certaines essences comme les saules, la multiplication se fait par bouturage. En effet les graines sont si petites et si fragiles que la bouture reste le procédé le plus fiable. Il s'agit de prélever de jeunes rameaux, et de les repiquer en terre : ils se transforment alors en plants avec l'apparition de racines et de feuilles.



➤ Les semis et la croissance...

Le semis se fait en pleine terre après la récolte, ou après la période de stratification.

Après la levée, les plants sont cultivés en pépinières quelques années : de 2 à 3 ans pour un plant de 60 à 90 cm de hauteur et jusqu'à 4 à 5 ans pour une jeune tige de 6 à 8 centimètres de circonférence à 1 mètre du sol.

Au cours de la culture, ces plants sont soulevés : c'est ce qu'on appelle le dépivotage. Cette technique consiste à passer une lame de fer qui sectionne les racines à 20 cm de profondeur et permet, par réaction, à de nouvelles de se développer en surface. L'objectif est d'avoir des plants fournis en petites racinelles indispensables à une bonne reprise lors de la plantation.

Pour obtenir des arbres, les plus beaux sujets sont choisis parmi les jeunes plants, puis transplantés dans un autre carré de pépinière afin de leur permettre de bien se développer et former une flèche pour que l'arbre pousse en hauteur.



La production d'un fruitier

Les variétés anciennes de fruitiers sont des variétés d'antan que l'on retrouve en Nord - Pas-de-Calais ou dans les régions limitrophes. Depuis plus de trente ans le Centre régional de ressources génétiques (ENRx-CRRG) a inventorié plusieurs centaines de pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers, dont il assure la conservation dans différentes parcelles du verger conservatoire régional.

À ce jour, c'est une centaine de variétés anciennes qui ont été sélectionnées pour l'opération Plantons

le décor© afin d'en assurer une large diffusion. À l'issue d'un suivi scientifique et technique permanent, elles sont choisies en prenant en compte leurs terroirs d'origine, leur résistance aux maladies, leur croissance, et l'utilisation finale des fruits (jus, à couteau, pâtisserie, ou cidre pour les pommes).

Les pépiniéristes partenaires de l'opération Plantons le décor© sont obligatoirement conventionnés avec le CRRG, pour la production d'arbres fruitiers de variétés anciennes recommandées par ce dernier. Les greffons sont donc issus du verger conservatoire régional. Ce travail permet de garantir la variété que vous aurez choisie dans le catalogue, et évitera de mauvaises surprises quelques années plus tard quand l'arbre donnera des fruits.

> La greffe...

Les pépiniéristes effectuent, selon la saison, deux types de greffe :

- la greffe de printemps dite à « œil poussant » qui a lieu en mars-avril
- et la greffe d'été qui se fait autour de mi-août.

Ces greffes s'effectuent sur des plants appelés porte-greffes. Ceux-ci sont issus de semis de pépins ou noyaux, ou produits par marcottage et donnent la vigueur au fruitier, et son adaptabilité au sol et au climat....Ainsi les fruitiers greffés sur un porte greffe « Franc » tels les pommiers ou poiriers hautes-tiges seront de forte vigueur et pourront être plantés dans différents types de sol. A contrario, les fruitiers greffés sur des porte-greffe MM106 pour les pommiers ou Saint Julien pour les pruniers, seront de plus petits arbres et formeront des basses-tiges, et seront un peu plus exigeants.

La greffe est réalisée à une dizaine de centimètres du sol pour un fruitier dit de « forme basse », et à 2 mètres pour un fruitier dit de « haute tige » ou de « plein-vent ».

Pour obtenir un arbre fruitier, il existe 2 méthodes. La première consiste à semer un pépin ou un noyau qui donnera un nouvel arbre : il s'agit d'une reproduction sexuée. La seconde appelée greffage, consiste à prélever un greffon (jeune branche de l'année) et le « souder » au tronc d'un jeune plant d'arbre appelé « porte-greffe ». Dans le cas du semis, l'arbre obtenu sera totalement différent de l'arbre « mère ». En effet, au moment de la fécondation, les gènes d'un pommier vont se mélanger à un autre : les pépins n'auront donc pas le même patrimoine que l'arbre dont ils sont issus. Pour être sûr d'obtenir la même variété que l'arbre mère, et donc les mêmes caractéristiques de floraison, de fructifications... bref le même fruit... les pépiniéristes vont utiliser la technique du greffage. L'objectif est d'avoir la certitude d'obtenir une variété identique en tout point !



Remarque : les arbres de haute-tige font l'objet de 2 greffes : l'une au pied avec une variété intermédiaire permettant d'obtenir un tronc droit et l'autre, plus tard, à environ 2 m avec le greffon de la variété désirée. Il faut compter deux ans de culture en pépinière pour un scion, trois ans pour une forme basse plus aboutie, et 6 à 7 ans pour un arbre tige de 8 à 10 centimètres de circonférence à un mètre du sol.



> Entretien et suivi en pépinière

Tout au long de la production, des travaux d'entretien de la pépinière sont nécessaires : désherbages manuels, arrosages, et traitements éventuels contre les maladies.

En parallèle, plusieurs contrôles sont effectués par les techniciens d'Espaces Naturels Régionaux et des territoires partenaires afin de vérifier le respect des clauses du cahier des charges par les pépiniéristes. Ainsi vous avez la garantie d'obtenir des plants de qualité.



Pourquoi des plants en racines nues ?

Ces plants sont produits de manière plus durable que les plants vendus en containers : culture en pleine terre, réduction des arrosages, absence de pots, ... Ce choix vous permet également d'acheter des végétaux moins chers, et vous facilite la manutention lors du transport et de la plantation.

> Dernières étapes

Trois semaines avant la livraison, les pépiniéristes s'affèrent pour préparer les différentes commandes. Tous ces végétaux sont déracinés et stockés soit dans une jauge, ou dans un hangar protégeant les végétaux des intempéries notamment du gel. Les plants dont les racines sont protégées sont ficelés en bottes, chaque arbre ou arbuste est étiqueté afin de pouvoir l'identifier. Les commandes sont répertoriées au nom des clients.

Les végétaux sont ainsi frais et prêts à être plantés par vos soins...



Avant de commencer votre projet de plantation, quelques règles à connaître :

- En limite de parcelle, il est interdit de planter entre 0 et 50 cm,
 - Entre 50 cm et 2 m de la limite de propriété, la hauteur maximale des plantations est limitée à 2 m,
 - Au-delà de 2 m de la limite séparative, les plantations ne sont pas limitées en hauteur.
- Vous pouvez aussi vous accorder avec votre voisin et planter votre haie sur la limite de vos deux propriétés, la haie est alors mitoyenne.

essence à fruit : réserve de nourriture pour la faune

essence mellifère : permet aux abeilles de produire du miel

essence marcescente : garde ses feuilles mortes attachées aux branches pendant l'hiver

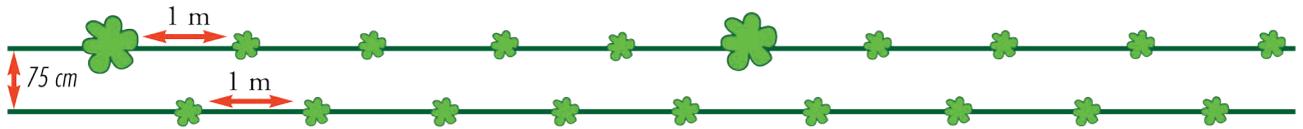
=	•	■	ARBRES CHAMPÊTRES	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
			AULNE GLUTINEUX <i>Alnus glutinosa</i>	60/90 cm	0,8	
				125/150 cm	1,3	
				6/8 cm*	16	
			BOULEAU VERRUQUEUX <i>Betula pendula</i>	60/90 cm	0,8	
				125/150 cm	1,3	
				6/8 cm*	16	
	•		CHARME <i>Carpinus betulus</i> Charmille	60/90 cm	0,9	
				125/150 cm	1,8	
				6/8 cm*	22	
		■	CHÂTAIGNIER	125/150 cm	1,5	
				6/8 cm*	24	
	•		CHÊNE PÉDONCULÉ <i>Quercus robur</i>	60/90 cm	0,7	
				125/150 cm	1,7	
				6/8 cm*	22	
			CHÊNE SESSILE <i>Quercus petraea</i>	60/90 cm	0,9	
				125/150 cm	1,9	
				6/8 cm*	22	
		■	ÉRABLE CHAMPÊTRE <i>Acer campestre</i>	60/90 cm	0,8	
				125/150 cm	1,3	
				6/8 cm*	18	
		■	ÉRABLE SYCOMORE <i>Acer pseudoplatanus</i>	60/90 cm	0,8	
				125/150 cm	1,3	
				6/8 cm*	18	
	•		HÊTRE <i>Fagus sylvatica</i>	60/90 cm	0,8	
				125/150 cm	1,9	
				6/8 cm*	24	
=		■	MERISIER <i>Prunus avium</i>	60/90 cm	0,8	
				125/150 cm	1,5	
				6/8 cm*	18	
=			NOYER COMMUN <i>Juglans regia</i>	125/150 cm	3	
				6/8 cm*	22	
			PEUPLIER TREMBLE <i>Populus tremula</i>	125/150 cm	2,1	
				6/8 cm*	18	
			SAULE BLANC <i>Salix alba</i>	125/150 cm	1	
				6/8 cm*	18	
		■	TILLEUL À GRANDES FEUILLES <i>Tilia platyphyllos</i>	125/150 cm	2,2	
				6/8 cm*	22	
		■	TILLEUL À PETITES FEUILLES <i>Tilia cordata</i>	125/150 cm	2,2	
				6/8 cm*	22	
SOUS-TOTAL ARBRES CHAMPÊTRES						

* Circonférence du tronc à 1 m du sol

=	•	■	ARBUSTES CHAMPÊTRES - 60/90 CM (2 BRANCHES ET PLUS)	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
		■	BOURDAINE <i>Frangula alnus</i>	1,3		
=			CORNOUILLER SANGUIN <i>Cornus sanguinea</i>	1,2		
=			ÉGLANTIER <i>Rosa canina</i>	1		
=			FUSAIN D'EUROPE <i>Eunymus europaeus</i>	1,2		
			NERPRUN PURGATIF <i>Rhamnus cathartica</i>	1,2		
=		■	NOISETIER <i>Corylus avellana</i>	1,2		
			ORME CHAMPÊTRE <i>Ulmus minor</i> Doit impérativement être taillé en haie basse	1,2		
=		■	PRUNELLIER <i>Prunus spinosa</i>	1,2		
		■	SAULE MARSULT <i>Salix caprea</i>	1		
			SAULE OSIER <i>Salix viminalis</i>	0,7		
=		■	SUREAU <i>Sambucus nigra</i>	1,2		
=		■	TROÈNE D'EUROPE <i>Ligustrum vulgare</i>	1		
=			VIORNE MANCIENNE <i>Viburnum lantana</i>	1,2		
=			VIORNE OBIER <i>Viburnum opulus</i>	1,2		
SOUS-TOTAL ARBUSTES CHAMPÊTRES						
ARBUSTES À FEUILLAGE PERSISTANT				Godet diamètre 10		
		■	BUIS <i>Buxus sempervirens</i>	2,5		
=			HOUX <i>Ilex aquifolium</i>	2,2		
			GENÊT À BALAI <i>Cytisus scoparius</i>	2,2		
SOUS-TOTAL ARBUSTES À FEUILLAGE PERSISTANT						

=	•	■	PLANTES GRIMPANTES - GODET DIAMÈTRE 10	Prix TTC €	QUANTITÉ	TOTAL
			CHÈVREFEUILLE DES BOIS <i>Lonicera periclymenum</i>	2,5		
			HOUBLON <i>Humulus lupulus</i>	3,8		
		■	LIERRE <i>Hedera helix</i>	1,5		
SOUS-TOTAL PLANTES GRIMPANTES						

Conseil : en règle générale, il est préférable de planter une diversité de plants en quinconce sur deux rangées. Cela permet une meilleure unité, évite la concurrence entre les différents plants, et est plus propice à accueillir une faune variée et utile.



: Charme, Érable, etc. - : Cornouiller, Troène, etc.

Pour passer votre commande

1 Calculez le total de votre commande en euros :

TOTAL GÉNÉRAL :

2 Remplissez votre chèque libellé à l'ordre :

PÉPINIÈRES DE LA CLUSE

3 Choisissez votre date et lieu de livraison

<input type="checkbox"/>	23 novembre 2013 matin	Lycée agricole de Douai-Wagnonville 458 rue de la Motte Julien à Douai ④ et envoyez ce bon de commande et votre chèque à : Communauté d'Agglomération du Douaisis, 746 rue Jean-Perrin BP 300 - 59351 Douai Cedex
<input type="checkbox"/>	15 février 2014 matin	Poste des écogardes rue Notre-Dame- d'Amour à Saint-Amand-les-Eaux ④ et envoyez ce bon de commande et votre chèque à : PNR Scarpe-Escaut - 357, rue Notre Dame d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux
<input type="checkbox"/>	15 février 2014 matin	Place Baudin à Denain ④ et envoyez ce bon de commande et votre chèque à : PNR Scarpe-Escaut - 357, rue Notre Dame d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux
<input type="checkbox"/>	22 novembre 2013 après-midi	Centre de formation du Cœur d'Ostrevent 1, rue de Barsac à Auberchicourt ④ et envoyez ce bon de commande et votre chèque à : Communauté de communes Cœur d'Ostrevent Avenue du Bois 59287 Lewarde

KIT HAIES (ARBUSTE 60/80 EN 1 BRANCHE)	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
Kit "biodiversité de type haie basse taillée", composé d'essences en lot de 100 : avec arbres têtards : 10 Saules blancs en 125/150 ; 25 Charmes, 10 Erables champêtres, 10 Troènes d'Europe, 10 Fusains d'Europe, 5 Eglantiers, 10 Prunelliers, 10 Viornes obier, 10 Hêtres le tout en 60/80 et en racines nues	75		
SOUS-TOTAL KIT HAIES			

MATÉRIEL	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
PAILLAGE VÉGÉTAL (LARGEUR 52 CM)	le mètre	1,5	
FIXATION AGRAFES (2/DALLE - 2/M POUR LE PAILLAGE)	l'unité	0,25	
DALLE JUTE/CHANVRE (1 400 GR/M2)	50 cm x 50 cm	1,2	
KIT PROTECTION POUR LES VÉGÉTAUX EN 6/8	le kit	6	
Protection lapin "surtronc" (H 55 cm - Diam. 11 cm) + tuteur épicéa non traité labellisé FSC-PEFC (H 250 cm - Diam. 6 cm fin bout et 8 cm maxi) + ligature collier			
KIT PROTECTION POUR JEUNES PLANTS (ARBRES & ARBUSTES)	le kit	0,35	
Protection lapin (filet H 60 cm - Diam. 14 cm) + tuteur bambou (H 90 cm - Diam. 0,6 à 1 cm)			
SOUS-TOTAL MATÉRIEL			

POUR PLUS DE CONSEILS

Pour les habitants du PNR Scarpe-Escaut et la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut :

• **François CARLIER**
Tél. : 03 27 19 19 70
Courriel : f.carlier@pnr-scarpe-escaut.fr

Pour les habitants de la Communauté d'Agglomération du Douaisis :

• **Tiphaine DERNONCOURT**
Tél. : 03 27 08 88 98 (matin)
Courriel : tdernoncourt@douaisis-agglo.com

Pour les habitants de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent :

• **Florian BRUNELET**
Tél. : 03 27 71 37 60
fbrunelet@cc-coeurdostrevent.fr

• Et sur plantonsledecor.fr

Nom :	Prénom :
Adresse complète :	
Tél. :	
Courriel :	
Besoin d'une facture (uniquement si écoles, institutions publiques, privées ou personnes ayant un numéro de TVA intracommunautaire) en l'indiquant sur le bon de commande : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non N° de Siret/MSA/TVA :	

DATES LIMITES DE COMMANDE

Pour une livraison en novembre → **31 octobre 2013**

Pour une livraison le 15 février → **25 janvier 2014**

Semez une prairie fleurie !

Ces mélanges de prairies fleuries agréés par le Conseil Scientifique de l'Environnement Nord - Pas-de-Calais et le Conservatoire botanique national de Bailleul vous sont proposés par notre partenaire ECOSEM sprl, société spécialisée dans la production et la commercialisation de semences et de plantes de fleurs sauvages d'origine régionale contrôlée. Les semences de base, servant à la multiplication, sont originaires de la Belgique et du Nord de la France.

MÉLANGES (COMPOSITION PAGE SUIVANTE)			PRX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
MÉLANGE FLEURS SAUVAGES MELLIFÈRES		Particularité : mélange d'espèces intéressantes pour les pollinisateurs, riches en nectar et pollen. Durée : pérennité de 3 à 4 ans. Densité : 2,5g/m ² (3 g max).	25 g/10 m ²	9,54	
			50 g/20 m ²	15,90	
			250 g/100 m ²	53	
			500 g/200 m ²	100,7	
MÉLANGE PRAIRIE FLEURIE (AVEC GRAMINÉES)		Particularité : mélange qui comprend une base de graminées, dont 30 % de fleurs sauvages dont 5 % d'annuelles garantissant une floraison dès la première année. Durée : pérennité du mélange supérieure à 5 ans. Densité : 5 g/m ² .	250 g/50 m ²	27,56	
			500 g/100 m ²	44,52	
			1 kg/200 m ²	79,50	
MÉLANGE FLEURS DES CHAMPS		Durée : la pérennité du mélange est de 2 ans, il est recommandé de retravailler le sol finement et de ressemer le mélange chaque année. Densité : 2,5 g/m ² .	50 g/20 m ²	10,60	
			100 g/40 m ²	15,90	
			250 g/100 m ²	26,50	
			500 g/200 m ²	44,52	
		1 kg/400 m ²	68,90		
MÉLANGE VERGER		Particularité : mélange conçu spécialement pour les vergers favorisant la lutte intégrée par les insectes auxiliaires. Composé uniquement de fleurs sauvages annuelles, bisannuelles et vivaces. Durée : la pérennité est de 5 ans maximum. Densité : 2,5 g/m ² . Idéal pour les terres fraîchement retournées.	100 g/40 m ²	39,75	
			250 g/100 m ²	67,57	
			500 g/200 m ²	111,30	
			1 kg/400 m ²	185,50	
MÉLANGE FLEURS SAUVAGES PURES (SANS GRAMINÉES)		Particularité : mélange de fleurs sauvages annuelles, bisannuelles et vivaces. Sans apport de graminées. Durée : pérennité sur 5 ans. Densité : 2,5 g/m ² .	50 g/20 m ²	15,90	
			250 g/100 m ²	47,70	
			500 g/200 m ²	80	
			1 kg/400 m ²	148,40	
SOUS-TOTAL MÉLANGES					



Pour passer votre commande

1 Calculez le total de votre commande en euros :

TOTAL GÉNÉRAL :

2 Remplissez votre chèque libellé à l'ordre :
ECOSEM

3 Choisissez votre date et lieu de livraison

<input type="checkbox"/>	23 novembre 2013 matin	Lycée agricole de Douai-Wagnonville 458 rue de la Motte Julien à Douai 4 et envoyez ce bon de commande et votre chèque à : Communauté d'Agglomération du Douaisis, 746 rue Jean-Perrin BP 300 - 59351 Douai Cedex
<input type="checkbox"/>	15 février 2014 matin	Poste des écogardes rue Notre-Dame- d'Amour à Saint-Amand-les-Eaux 4 et envoyez ce bon de commande et votre chèque à : PNR Scarpe-Escaut - 357, rue Notre Dame d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux
<input type="checkbox"/>	15 février 2014 matin	Place Baudin à Denain 4 et envoyez ce bon de commande et votre chèque à : PNR Scarpe-Escaut - 357, rue Notre Dame d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux
<input type="checkbox"/>	22 novembre 2013 après-midi	Centre de formation du Cœur d'Ostrevent 1, rue de Barsac à Auberchicourt 4 et envoyez ce bon de commande et votre chèque à : Communauté de communes Cœur d'Ostrevent Avenue du Bois 59287 Lewarde

Nom :	Prénom :
Adresse complète :	
Tél :	
Courriel :	
Besoin d'une facture (uniquement si écoles, institutions publiques, privées ou personnes ayant un numéro de TVA intracommunautaire) en l'indiquant sur le bon de commande : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non N° de Siret/MSA/TVA :	

DATES LIMITES DE COMMANDE

Pour une livraison en novembre → 31 octobre 2013

Pour une livraison le 15 février → 25 janvier 2014

KITS (DESCRIPTION PAGE SUIVANTE)		PRX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
KIT JARDIN (ADALIFE)	le kit	34,95		
KIT PRÉ FLEURI (ADALIFE PRO)	le kit	901,45		
SOUS-TOTAL KIT				





1 • Kit jardin (Adalife)

Consacrez une parcelle de votre jardin à créer un lieu d'accueil pour les insectes amis au jardin, en semant des fleurs sauvages régionales et en installant un abri à coccinelles. Le kit proposé favorise l'équilibre naturel, permet de réduire considérablement l'utilisation de pesticides et, en attirant des insectes pollinisateurs, assure un environnement riche et varié. Ce kit contient un abri à coccinelles, un mélange de semences composé d'espèces sauvages d'origine régionale, produites en Wallonie et dans le Nord de la France (pour une surface de 20m²) et un coupon pour recevoir gratuitement 30 larves de coccinelles à deux points (*Adalia bipunctata*), sympathiques insectes – indigènes à l'Europe – qui sont de redoutables prédateurs pour les pucerons.

Comment ça marche ?

Commencez par ensemercer votre parcelle de terrain (environ 20m²) avec les graines fournies dans votre kit et installez votre abri à coccinelles. À la fin du printemps ou en été, surtout si vous remarquez l'apparition de pucerons, commandez gratuitement vos coccinelles (selon la procédure jointe dans le kit). Vous recevrez alors vos larves accompagnées de conseils pour pouvoir les installer.

2 • Kit pré fleuri (Adalife Pro)

Destiné aux particuliers ayant un grand terrain, exploitants agricoles, entreprises ou collectivités, ce kit permet d'aménager tout ou partie d'un terrain en le convertissant en pré fleuri qui permettra d'accueillir toute une variété d'insectes amis au jardin. Ce kit comprend des larves de coccinelles *Adalia bipunctata*, espèce indigène européenne, un hôtel à insectes, et un mélange de semences composé d'espèces sauvages d'origine régionale (Wallonie et Nord de la France).

Vous réduisez le coût d'entretien de vos aménagements d'extérieur, favorisez le biotope à une grande échelle et vous le faites savoir - un panneau informe sur la coccinelle *Adalia bipunctata* et sur les plantes présentes sur le site et leur utilité pour le biotope.

Le kit s'adaptant à la surface qui sera transformée en prairie fleurie, contactez directement notre partenaire Ecossem qui, après analyse de votre projet, vous fournira un devis précis.



COMPOSITION DES MÉLANGES

MÉLANGE FLEURS SAUVAGES MELLIFÈRES

Daucus carota (carotte sauvage), *Dipsacus fullonum* (cardere sauvage), *Centaurea thuylieri* (centaurée des prés), *Malva moschata* (mauve musquée), *Centaurea cyanus* (bleuet des champs), *Papaver rhoeas* (coquelicot), *Trifolium pratense* (trèfle rouge), *Origanum vulgare* (origan commun), *Leucanthemum vulgare* (grande marguerite), *Reseda luteola* (reseda des teinturiers), *Leontodon hispidus* (dent de lion hispide)

MÉLANGE PRAIRIE FLEURIE (AVEC GRAMINÉES)

Festuca rubra rubra (fétuque rouge), *Agrostis tenuis* (agrostide capillaire), *Poa pratensis* (pâturin des prés), *Lotus corniculatus* (lotier corniculé), *Achillea millefolium* (achillée millefeuille), *Daucus carota* (carotte sauvage), *Hypericum perforatum* (millepertuis perforé), *Leucanthemum vulgare* (grande marguerite), *Centaurea thuylieri* (centaurée de Thuyllier / jacée « grandiflora »), *Malva moschata* (mauve musquée), *Silene latifolia alba* (compagnon blanc), *Papaver rhoeas* (coquelicot), *Centaurea cyanus* (bleuet des champs), *Chrysanthemum segetum* (chrysanthème des moissons), *Agrostemma githago* (nielle des blés), *Prunella vulgaris* (brunelle), *Plantago lanceolata* (plantain lancéolé), *Tanacetum vulgare* (tanaisie)

MÉLANGE FLEURS DES CHAMPS

Papaver rhoeas (coquelicot), *Centaurea cyanus* (bleuet des champs), *Chrysanthemum segetum* (chrysanthème des moissons), *Agrostemma githago* (nielle des blés)

MÉLANGE VERGER

Achillea millefolium (achillée millefeuille), *Daucus carota* (carotte sauvage), *Hypericum perforatum* (millepertuis perforé), *Leucanthemum vulgare* (grande marguerite), *Centaurea thuylieri* (centaurée de Thuyllier / jacée « grandiflora »), *Malva moschata* (mauve musquée), *Silene latifolia alba* (compagnon blanc), *Papaver rhoeas* (coquelicot), *Centaurea cyanus* (bleuet des champs), *Chrysanthemum segetum* (chrysanthème des moissons), *Agrostemma githago* (nielle des blés), *Origanum vulgare* (marjolaine), *Echium vulgare* (vipérine commune), *Tragopogon pratensis* (salsifis des prés), *Geranium pyreinea* (géranium des Pyrénées), *Plantago lanceolata* (plantain lancéolé), *Clinopodium vulgare* (sarriette), *Cichorium intybus* (chicorée sauvage)

MÉLANGE FLEURS SAUVAGES PURES

Achillea millefolium (achillée millefeuille), *Daucus carota* (carotte sauvage), *Hypericum perforatum* (millepertuis perforé), *Leucanthemum vulgare* (grande marguerite), *Centaurea thuylieri* (centaurée de Thuyllier / jacée « grandiflora »), *Malva moschata* (mauve musquée), *Silene latifolia alba* (compagnon blanc), *Papaver rhoeas* (coquelicot), *Centaurea cyanus* (bleuet des champs), *Chrysanthemum segetum* (chrysanthème des moissons), *Agrostemma githago* (nielle des blés), *Origanum vulgare* (marjolaine), *Tragopogon pratensis* (salsifis des prés), *Echium vulgare* (vipérine commune), *Plantago lanceolata* (plantain lancéolé), *Tanacetum vulgare* (tanaisie)

RECOMMANDATIONS DE PLANTATION

PORTE GREFFE	HAUTEUR MOYENNE À LA LIVRAISON	HAUTEUR ADULTE	DISTANCE DE PLANTATION	MAINTIEN DE L'ARBRE PAR TUTEURAGE
POMMIERS				
Arbre haute-tige sur Franc	3 m	7 à 10 m	10 m	Les premières années
Forme basse de 2 ans sur MM 106	1,5 m	5 à 7 m	5 m	Les premières années
POIRIERS				
Arbre haute-tige sur Franc	3 m	7 à 10 m	10 m	Les premières années
Forme basse de 2 ans sur cognassier	1,5 m	4 à 6 m	3 m	Toute la durée de vie de l'arbre



POIRIERS - POIRES À COUPEAU	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
BEURRÉ D'ANJOU	Forme basse 2 ans /Cognassier	21	
BEURRÉ LEBRUN	Forme basse 2 ans /Cognassier	21	
COMTESSE DE PARIS	Forme basse 2 ans /Cognassier	21	
	Haute-tige/Franc	39	
CORNÉLIE	Forme basse 2 ans /Cognassier	21	
	Haute-tige/Franc	39	
POIRE À CLÉMENT	Forme basse 2 ans /Cognassier	21	
SANS PÉPINS	Forme basse 2 ans /Cognassier	21	
	Haute-tige/Franc	39	
SUCRÉ DE MONTLUÇON	Forme basse 2 ans /Cognassier	21	
	Haute-tige/Franc	39	
TRIOMPHE DE VIENNE	Forme basse 2 ans /Cognassier	21	
	Haute-tige/Franc	39	
POIRIERS - POIRES À CUIRE			
POIRE À CÔTE D'OR	Forme basse 2 ans /Cognassier	21	
	Haute-tige/Franc	39	
POIRE DE LIVRE	Forme basse 2 ans /Cognassier	21	
	Haute-tige/Franc	39	
POIRE REINETTE	Forme basse 2 ans /Cognassier	21	
	Haute-tige/Franc	39	
SAINT MATHIEU	Forme basse 2 ans /Cognassier	21	
	Haute-tige/Franc	39	
POIRIERS - PALISSÉS			
BEURRÉ D'ANJOU	Verrier 4 branches	65	
BEURRÉ LEBRUN	Verrier 4 branches	65	
COMTESSE DE PARIS	Verrier 4 branches	65	
CORNÉLIE	Verrier 4 branches	65	
POIRE À CLÉMENT	Verrier 4 branches	65	
SANS PÉPINS	Verrier 4 branches	65	
SUCRÉ DE MONTLUÇON	Verrier 4 branches	65	
TRIOMPHE DE VIENNE	Verrier 4 branches	65	
SOUS-TOTAL POIRIERS			

POMMIERS - POMMES À COUPEAU		PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
BELLE FLEUR SIMPLE (PETIT BON ENTE)	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
CABARETTE	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
COLAPUIS	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
COURT PENDU ROUGE	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
DOUBLE BON POMMIER ROUGE	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
GRIS BRABANT	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
GUEULE DE MOUTON	Arbre haute-tige/Franc	39		
JACQUES LABEL	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
LANSAILLER	Arbre haute-tige/Franc	39		
REINETTE DE FRANCE	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
REINETTE DE FUGÉLAN	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
REINETTE DE WALEFFE	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
REINETTE DES CAPUCINS	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
REINETTE DESCARDRE	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
REINETTE ÉTOILÉE	Arbre haute-tige/Franc	39		
REINETTE HERNAUT	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
SAINT-JEAN (TRANSPARENTE BLANCHE)	Forme basse 2 ans/MM 106	21		
	Arbre haute-tige/Franc	39		
SANG DE BŒUF	Arbre haute-tige/Franc	39		
TARDIVE DE BOUVIGNIES (RAMBOUR D'HIVER)	Arbre haute-tige/Franc	39		
POMMIERS - PALISSÉS				
CAPUCIN	Cordon 2 côtés 0,80 cm	27		
COURT-PENDU ROUGE	Cordon 2 côtés 0,80 cm	27		
REINETTE DE FRANCE	Cordon 2 côtés 0,80 cm	27		
REINETTE DE FUGÉLAN	Cordon 2 côtés 0,80 cm	27		
SAINT-JEAN	Cordon 2 côtés 0,80 cm	27		
SOUS-TOTAL POMMIERS				

BON DE COMMANDE - FRUITIERS



RECOMMANDATIONS DE PLANTATION				
PORTE GREFFE	HAUTEUR MOYENNE À LA LIVRAISON	HAUTEUR ADULTE	DISTANCE DE PLANTATION	MAINTIEN DE L'ARBRE PAR TUTEURAGE
CERISIERS				
Arbre haute-tige sur Merisier	3 m	7 à 12 m	12 m	Les premières années
Forme basse de 2 ans sur Sainte Lucie	1,5 m	3 à 5 m	5 m	Les premières années
PRUNIER				
Arbre haute-tige sur Myrobolan ou Brampton	3 m	5 à 7 m	6 m	Les premières années
Forme basse de 2 ans sur Saint Julien	1,5 m	3 à 5 m	5 m	Les premières années

CERISIERS		PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
CACOUANE BLANCHE CERISE BLANCHE D'HARGIGNY	Forme basse 2 ans/St Lucie	21		
	Arbre à haute-tige/Merisier	39		
CERISE BLANC-NEZ	Forme basse 2 ans/St Lucie	21		
	Arbre à haute-tige/Merisier	39		
CERISE DE MONCHEAUX	Forme basse 2 ans/St Lucie	21		
	Arbre à haute-tige/Merisier	39		
CERISE DU SARS	Forme basse 2 ans/St Lucie	21		
	Arbre à haute-tige/Merisier	39		
GRIOTTE DE VIEUX CONDÉ	Forme basse 2 ans/St Lucie	21		
	Arbre à haute-tige/Merisier	39		
GUIGNE NOIRE DU PÉVÈLE	Forme basse 2 ans/St Lucie	21		
	Arbre à haute-tige/Merisier	39		
SOUS-TOTAL CERISIERS				

PRUNIER		PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
COE VIOLETTE	Forme basse de 2 ans/St Julien	21		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	39		
GOUTTE D'OR DE COE	Forme basse de 2 ans/St Julien	21		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	39		
MONSIEUR HÂTIF	Forme basse de 2 ans/St Julien	21		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	39		
REINE CLAUDE D'ALTHAN (CONDUCTA)	Forme basse de 2 ans/St Julien	21		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	39		
REINE CLAUDE DORÉE	Forme basse de 2 ans/St Julien	21		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	39		
REINE CLAUDE ROUGE HÂTIVE	Forme basse de 2 ans/St Julien	21		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	39		
SAINTE CATHERINE	Forme basse de 2 ans/St Julien	21		
	Arbre à haute-tige/Myrobolan	39		
SOUS-TOTAL PRUNIER				

KIT DE PLANTATION	PRIX TTC EN EUROS	QUANTITÉ	TOTAL
PROTECTION LAPIN "SURTRONC" (H 55 CM - DIAM. 11 CM) + TUTEUR ÉPICÉA NON TRAITÉ LABELLISÉ FSC-PEFC (H 250 CM - DIAM. 6 CM FIN BOUT ET 8 CM MAXI) + LIGATURE COLLIER	le kit 5,50		
SOUS-TOTAL KIT			

Pour passer votre commande

1 Calculez le total de votre commande en euros :

TOTAL GÉNÉRAL :

2 Remplissez votre chèque libellé à l'ordre :
PÉPINIÈRES DE CONCHY-LES-POTS

3 Choisissez votre date et lieu de livraison

<input type="checkbox"/>	23 novembre 2013 matin	Lycée agricole de Douai-Wagnonville 458 rue de la Motte Julien à Douai 4 et envoyez ce bon de commande et votre chèque à : Communauté d'Agglomération du Douaisis, 746 rue Jean-Perrin BP 300 - 59351 Douai Cedex
<input type="checkbox"/>	15 février 2014 matin	Poste des écogardes rue Notre-Dame-d'Amour à Saint-Amand-les-Eaux 4 et envoyez ce bon de commande et votre chèque à : PNR Scarpe-Escaut - 357, rue Notre Dame d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux
<input type="checkbox"/>	15 février 2014 matin	Place Baudin à Denain 4 et envoyez ce bon de commande et votre chèque à : PNR Scarpe-Escaut - 357, rue Notre Dame d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux
<input type="checkbox"/>	22 novembre 2013 après-midi	Centre de formation du Cœur d'Ostrevent 1, rue de Barsac à Auberchicourt 4 et envoyez ce bon de commande et votre chèque à : Communauté de communes Cœur d'Ostrevent Avenue du Bois 59287 Lewarde

Nom :	Prénom :
Adresse complète :	
Tél :	
Courriel :	
Besoin d'une facture (uniquement si écoles, institutions publiques, privées ou personnes ayant un numéro de TVA intracommunautaire) en l'indiquant sur le bon de commande : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non N° de Siret/MSA/TVA :	

DATES LIMITES DE COMMANDE

Pour une livraison en novembre → 31 octobre 2013

Pour une livraison le 15 février → 25 janvier 2014



Et si vous plantiez des variétés fruitières de notre région ?

Adaptées aux terroirs de la région et intéressantes à cultiver dans vos jardins et vergers, ces variétés que nous avons sélectionnées pour vous sont recommandées par le Centre régional de ressources génétiques du Nord - Pas-de-Calais. Pour plus d'infos : plantonsledecor.fr

Mode d'emploi des tableaux

• Période de floraison :

- 1 = très précoce,
 - 2 = précoce,
 - 3 = moyenne saison,
 - 4 = tardive,
 - 5 = très tardive.
- * : mauvais pollinisateur.

Pour optimiser la mise à fruits, il est conseillé de planter deux variétés différentes qui fleurissent plus ou moins en même temps et dont au moins une des deux n'est pas un mauvais pollinisateur. En effet, la plupart des variétés ne peuvent pas se polliniser elles-mêmes et nécessitent donc la présence plus ou moins proche d'une variété pollinisatrice.

Cas particuliers des pruniers : certaines variétés peuvent se polliniser elles-mêmes, et peuvent donc être plantées seules.

• **Période de récolte / Période de maturité** : en pommier et poirier, il est d'usage de cueillir les fruits, un peu avant complète maturité pour assurer une longue conservation. Ainsi, on préconise une période optimale de récolte (le fruit à cette époque a déjà atteint sa taille finale et le pédoncule doit se détacher relativement facilement du rameau) suivie de la période de maturité, (période moyenne de consommation après conservation des fruits en cave fraîche et aérée).



Cerise de Moncheaux



Poire à Clément

• **Période de consommation** : en prunier et cerisier, les fruits ne sont pas destinés à la conservation et il convient donc de les consommer dès la récolte ou dans les quelques jours qui suivent.

• Sensibilité aux maladies :

- = sensible,
- +/- = moyennement sensible,
- + = peu sensible,
- ++ = résistant.

La tavelure (Ta) et l'oïdium (Oï) sont des maladies causées par des champignons parasites microscopiques. La tavelure cause des dégâts sur les feuilles, les fruits et même le bois (en poirier) ; elle se manifeste par des taches noires pulvérulentes.

L'oïdium touche essentiellement le feuillage des pommiers et se manifeste par une poudre blanche sur des feuilles et de jeunes pousses dont la croissance est stoppée et qui se dessèchent.



Reine-Claude d'Altham

• Utilisation :

-  : à cuire
-  : à jus
-  : à gelée
-  : à couteau
-  : à cidre



Reinette de France

Poiriers		Utilisation	Période de floraison	Période de récolte	Période de maturité	Sensibilité aux maladies	Commentaires
Beurré d'Anjou (Nec plus ultra Meuris)		1	Fin septembre	Début octobre à décembre	+	Très sucrée, parfumée. À conduire en formes basses (arbres de jardins, formes palissées).	
Beurré Lebrun (Lebrun)		3	Fin août - début septembre	Septembre	+	Très sucrée, parfumée, musquée. À conduire en formes basses (arbres de jardins, formes palissées).	
Comtesse de Paris		1	Fin octobre, le plus tard possible	Début décembre à début février	+	Sucrée, sans saveur spéciale. Convient à la haute-tige et aux formes basses.	
Cornélie (Désiré Cornélis)		1*	Fin août, au même moment que William's	2 ^{ème} quinzaine d'août à septembre	+	Très sucrée, agréablement parfumée. Convient à la haute-tige et aux formes basses.	
Sans pépins, (Marquise d'Hem, Belle de Bruxelles)		3	Fin août à septembre	Fin août à début octobre. À entrecueillir tous les 10 jours	+	Sucrée, légèrement parfumée, faiblement musquée, devient facilement pâteuse. Convient à la haute-tige et aux formes basses.	
Poire à Clément		3*	Mi-août	Mi-août à septembre	+	Sucrée, extrêmement parfumée. À conduire en formes basses (arbres de jardins, formes palissées).	
Sucrée de Montluçon		3	Début octobre	Octobre-novembre	+	Sucrée, agréablement parfumée. Convient à la haute-tige et aux formes basses.	
Triomphe de Vienne		3	Fin août	Septembre	+	Très sucrée, agréablement parfumée. Convient à la haute-tige et aux formes basses.	
Poire à côte d'or (Saint Mathieu d'hiver, Belle de Moncheaux)		5	1 ^{ère} quinzaine d'octobre	Décembre à mars	+	Variété exclusivement culinaire. À conduire en haute-tige (arbre de plein-vent). Répandue un peu partout dans la région Nord - Pas-de-Calais.	
Poire de livre		4*	1 ^{ère} quinzaine d'octobre	Janvier à mars	+	Très sucrée, destinée exclusivement à la cuisson. À conduire en haute-tige (arbres de plein-vent).	
Poire Reinette (poire rognette)		3	2 ^e quinzaine d'août	2 ^e quinzaine d'août	++	Très bonne cuite à l'eau ou en confiture. Typique de la plaine de la Scarpe et du Pévèle. À conduire en haute-tige (arbres de plein-vent).	
Saint Mathieu		4*	2 ^e quinzaine de septembre	Octobre-novembre	++	Excellente. Typique de la plaine de la Scarpe et de la région de Lille.	

Pruniers		Synonymie	Utilisation	Qualité gustative	Période de floraison	Période de cueillette / consommation	Pollinisation
Coe violette	Goutte d'or violette	De table	Sucrée	3	Début septembre	Variété auto-stérile nécessitant un pollinisateur	
Goutte d'or de Coe	Coe's Golden Drop	De table	Très sucrée, parfumée	3	Mi-septembre	Variété auto-stérile nécessitant un pollinisateur	
Monsieur hâtif	Prune de Roi	De table	Assez sucrée, d'assez bonne qualité gustative	1,2	Début août	Variété faiblement auto-fertile	
Reine Claude d'Althan	Conducta	De table	Très sucrée, parfumée	3	Fin août	Variété auto-stérile nécessitant un pollinisateur	
Reine Claude dorée	Reine Claude verte	De table	Très sucrée, agréablement parfumée	3	Mi-août	Variété auto-stérile nécessitant un pollinisateur	
Reine Claude rouge hâtive					Mi-juillet		
Sainte Catherine		À cuire	D'assez bonne qualité pour la table et de très bonne qualité pour l'usage culinaire	3,4	Fin septembre	Variété auto-fertile	

Cerisiers		Utilisation	Texture et fermeté de la chair	Qualité gustative	Période de floraison	Période de cueillette / consommation	Commentaires
Cerise blanche d'Harcigny	De table	Ferme et croquante	Sucrée	4	Fin juin - début juillet	Réputée peu attractive pour les oiseaux Typique de l'Avesnois-Thiérache	
Cerise blanc nez	De table	Chair assez ferme mi-croquante, juteuse	Sucrée	4	Mi-juin	Typique du Pévèle	
Cerise de Moncheaux	Usage culinaire, transformation	Molle	Acide	4,5	Mi-juillet	Typique du Pévèle	
Cerise du Sars	De table	Molle	Sucrée, acidulée	2	2 ^{ème} quinzaine de juin	Typique de la Plaine de la Scarpe	
Griotte de Vieux-Condé	Usage culinaire, transformation	Molle	Acide	3	Mi-juillet	Typique de la Plaine de la Scarpe	
Guigne noire du Pévèle	De table	Molle	Sucrée, parfumée	2	Fin juin - début juillet	Typique du Pévèle	

Pommiers

	Utilisation	Qualité gustative	Période de floraison	Période de récolte	Période de maturité	Sensibilité aux maladies	Caractéristiques
Belle fleur simple (Petit bon pommier, Simple bon pommier, Belle fleur de Brabant)		Agréablement sucrée et de bonne saveur	5*	Oct.	Nov. à mars	Ta : + Oï : +	Variété intéressante pour sa rusticité, sa longue conservation. Excellent pollinisateur pour les variétés à floraison tardive comme Belle fleur double et Reinette de France.
Cabarette		Croquante, juteuse, acidité forte et qui rappelle parfois le goût de citron.	3	Fin oct.	Janv. à mai	Ta : +/- So : +/-	D'abord cantonnée aux Flandres, elle s'est rapidement répandue dans toute la région. Très intéressante aussi bien en haute-tige qu'en basse-tige. Rustique et de très bonne conservation.
Colapuis (Nicolas Puy)		Parfum très particulier. Bon équilibre sucre-acidité.	2,3	Fin oct - Début nov.	Déc. - janv.	Ta : ++ Oï : ++	Hormis des problèmes d'alternance et de petit calibre, cette variété d'une rusticité exceptionnelle et résistante aux chocs, de longue conservation et d'assez bonne qualité gustative, mérite de trouver sa place dans les vergers familiaux du Nord de la France.
Court pendu rouge (Court pendu Rosa)		Excellente qualité gustative.	5	Fin sept.	Nov. à fév.-mars	Ta : +/- Oï : -	La pomme est à la base de très bonnes gelées ; au four ou en tarte la texture est fine et parfumée. Bon pollinisateur pour les variétés à floraison tardive (Belle fleur double, Reinette de France).
Double bon pommier rouge		La chair est sucrée et acidulée.	4*	Fin sept.	Oct. à déc.	Ta : + Oï : +/-	Typique de l'Avesnois-Thiérache, cette variété a été largement diffusée sur l'ensemble du territoire régional.
Gris Brabant (Gris Braibant)		Chair croquante, de bonne qualité, possède un bon équilibre sucre-acidité. Calibre moyen.	2*	Début oct.	Déc. à fév.	Ta : +/- Oï : +	Variété triploïde de vigueur moyenne, productivité régulière. Les fruits (70 mm) sont réguliers, lavés de liège. « Ancienne variété diffusée grâce au projet européen BIODIMESTICA ».
Gueule de mouton		Le goût est hétérogène d'une pomme à l'autre et selon l'époque. Le rapport sucre-acidité est variable.	3	Mi-oct.	Déc. à mars	Ta : + Oï : -	Variété très rustique et très vigoureuse, recommandée pour le plein-vent et répandue dans toute la région pour ses qualités de pollinisateur.
Jacques Lebel		Forte acidité avant maturité complète, bonne tenue en tarte et excellente qualité en compote.	2*	Fin août à fin sept.	Sept. - nov.	Ta : - Oï : ++	De première qualité pour les tartes et compotes. À cultiver en haute-tige. La qualité gustative ne s'exprimera pleinement que si on pratique une cueillette échelonnée, tous les 10 jours de fin août à fin septembre.
Lanscailler (Belle Fleur Large Mouche (en Belgique))		Bon rapport sucre-acidité.	3*	1 ^{re} quinzaine d'oct.	Nov. à janv.	Ta : + Oï : -	Variété très rustique et très productive, mais de mise à fruits lente et de qualité gustative moyenne. À cultiver en haute-tige. Répandue dans toute la région Nord - Pas-de-Calais et au-delà.
Reinette de France		T ^{re} sucrée, très acidulée. Qualité gustative exceptionnelle.	5*	2 ^e quinzaine d'oct.	Nov. à mars	Ta : ++ Oï : +/-	Intéressante pour sa floraison tardive, mais nécessite la présence d'un pollinisateur (Baguette d'hiver, Reinette étoilée, Belle fleur simple, Court pendu rouge). Résistante à la tavelure et faible vigueur de l'arbre. Bonne pour tous les usages. Seule une certaine sensibilité au chancre et au feu bactérien est à déplorer.
Reinette de Fugélan		Bonne pomme acidulée de mi-saison.	2*	Fin sept.	Oct. - nov.	Ta : +/- Oï : +/-	Intéressante pour son port assez étalé, et une fructification bien répartie. Typique de l'Avesnois-Thiérache. À conduire en haute-tige (arbres de plein-vent).
Reinette de Waleffe		Chair très fine, très blanche, ferme, non farineuse, aromatique, très équilibrée en sucre et acidité. Fruit de dessert de 1 ^{re} qualité. Gros calibre.	3*	Fin sept., début oct.	Oct. à mars	Ta : + Oï : -	Ancienne variété belge de la région de Liège traditionnellement cultivée en haute-tige mais s'adapte bien à tous porte-greffe. « Ancienne variété diffusée grâce au projet européen BIODIMESTICA ».
Reinette des Capucins		Riches en sucre, forte acidité et parfum prononcé, excellente qualité gustative pour la table comme pour la pâtisserie.	2*	Début oct.	Nov. à janv.	Ta : + Oï : +/-	Si vous n'avez qu'un pommier à planter, choisissez un Reinette des Capucins : rustique et d'excellente qualité gustative, cette variété ne peut pas vous décevoir.
Reinette Descardre		Bon équilibre sucre-acidité. Excellente à couteau et en pâtisserie.	3*	Fin sept.	Oct. - nov.	Ta : + Oï : +/-	Cette variété mérite de trouver sa place dans les jardins. Il faut conduire l'arbre en forme basse.
Reinette étoilée (Sterappel en Belgique)		Bonne, tombée dans l'herbe depuis quelques jours, la chair blanche se veine de rouge et devient fondante, agréablement sucrée. Bon équilibre sucre-acidité.	5	2 ^e quinzaine de sept.	Oct. - nov.	Ta : + Oï : -	Très bonne variété d'amateur dont nous conseillons la culture pour polliniser les variétés à floraison tardive (Belle fleur double, Reinette de France).
Reinette Hernaut		Chair très croquante, assez ferme juteuse, acidulée et sucrée, très rafraîchissante. Pomme de table dont la qualité varie selon les années.	3*	Début oct.	Oct. à mars	Ta : + Oï : +	Variété ayant une bonne productivité, rapide à se mettre à fruit. Fruits de calibre moyen à gros et de forme aplatie. Le chancre est à surveiller sur sols lourds et zones humides. « Ancienne variété diffusée grâce au projet européen BIODIMESTICA ».
Saint Jean (Transparente blanche)		Le rapport sucre-acidité est quelque peu déséquilibré en faveur de l'acidité.	1	Mi-juil/ mi-août	Juil. - août	Ta : + Oï : -	La Transparente blanche est une classique de la précocité qui reste intéressante pour la culture d'amateur : très peu de variétés sont aussi précoces, aussi productives et aussi faiblement sensibles à la tavelure. Bon pollinisateur pour les variétés à floraison précoce, notamment la Belle de Boskoop.
Sang de bœuf		Bonne variété mais assez dénuée de parfum. Le rapport sucre-acidité est bon mais les teneurs sont très faibles.	3*	1 ^{re} quinzaine d'oct.	Nov. à janv.	Ta : ++ Oï : -	Variété rustique d'amateur, à recommander pour la culture en haute-tige. Typique de l'Avesnois-Thiérache.
Tardive de Bouvignies (Rambour d'hiver)		Agréablement sucrée, de saveur légèrement aromatisée.	4*	2 ^e quinzaine de sept.	Fin oct. à début janv.	Ta : +/- Oï : -	Variété rustique à conduire en haute-tige (arbres de plein-vent).

> COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARTOIS-COMM. - 03 21 61 50 00

- 19 janvier 2014 matin

Hôtel communautaire d'Artois-Comm.
62400 BÉTHUNE

> COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉNIN-CARVIN - 03 21 79 74 94

- 22 novembre 2013 après-midi

Aquaterra, 1573 rue des Frères Leterme
62110 HÉNIN-BEAUMONT

> COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUAISIS - 03 27 99 14 13

- 23 novembre 2013 matin

Lycée agricole de Douai-Wagnonville
458 rue de la Motte Julien 59500 DOUAI

> COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA PORTE DU HAINAUT - 03 27 09 00 93

- 15 février 2014 matin

Place Baudin 59220 DENAIN

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT - 03 27 71 37 60

- 22 novembre 2013 après-midi

Centre de formation du Cœur d'Ostrevant 1 rue de Barsac
59165 AUBERCHICOURT

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE - 03 28 62 63 26

- 21 décembre 2013 matin

zone d'activités du Looweg 59122 HONDSCHOOTE

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PÉVÈLE - 03 20 79 20 80

- 25 janvier 2014 matin

Ferme équestre de l'Institut de Genech 59242 GENECH

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION D'AUDRUICQ - 03 21 00 83 83

- 22 février 2014 matin

Ateliers techniques 120 rue d'Ostove
62370 AUDRUICQ

> COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD OUEST CALAISIS - 03 21 85 53 25

- 7 décembre 2013 matin

Ateliers techniques 332 route de Wadenthun
62340 BONNINGUES-LÈS-CALAIS

> COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CALAISIS - 03 21 19 55 21

- 23 novembre 2013 après-midi

Base de voile Tom-Souville
Rond-point des Salines 62231 BLÉRIOT-PLAGE

> COMMUNAUTÉ URBAINE DE DUNKERQUE - 03 28 59 64 95

- 30 novembre 2013 matin

au lac 59380 ARMOUITS-CAPPEL

> ESPACE NATUREL LILLE MÉTROPOLE - 03 20 63 11 26

- 16 novembre 2013 matin

au pavillon de chasse, chemin du grand marais
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ

- 8 mars 2014 matin

à Mosaïc, le jardin des cultures,
103 rue Guy-Moquet
59263 HOUPLIN-ANCOISNE

> PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS ET COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MAUBEUGE - VAL DE SAMBRE - 03 27 77 51 60

- 30 novembre 2013 matin

Maison du Parc, Grange Dîmière 59550 MAROILLES et Ferme du Zoo 59600 MAUBEUGE

- 1^{er} mars 2014 matin

Maison du Parc, Grange Dîmière 59550 MAROILLES et Ferme du Zoo 59600 MAUBEUGE

> PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE - 03 21 87 90 90

- 7 décembre 2013 matin

Maison du PNR 62142 LE WAST et après-midi

Maison du PNR 62510 ARQUES

- 22 février 2014 matin

Maison du PNR 62142 LE WAST et après-midi

Maison du PNR 62510 ARQUES

> PARC NATUREL RÉGIONAL SCARPE-ESCAUT - 03 27 19 19 70

- 15 février 2014 matin

Complexe Notre-Dame d'Amour, Poste-Ecogarde 59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

> PAYS DE LA LYS ROMANE - 03 21 54 60 70

- 8 février 2014 matin

Parking de la salle des fêtes 62120 MAZINGHEM

> PAYS DES 7 VALLÉES - 03 21 47 70 21

- 1^{er} février 2014 matin

Maison du Bois 34 rue d'Hesdin
62770 AUCHY-LÈS-HESDIN

contact@enrx.fr
www.enrx.fr
www.plantonsledecor.fr

6, rue du Bleu Mouton
BP 73 - 59028 LILLE CEDEX
métro : République
tél : +33(0)3 20 12 89 12
fax : +33(0)3 20 12 89 39

espaces naturels régionaux
NORD-PAS DE CALAIS

Parc naturel régional de l'Artois
Parc naturel régional de la Scarpe
Parc naturel régional de la Somme - Estuaire

RÉGION Nord-Pas de Calais

ENR est soutenu par la Région Nord-Pas de Calais pour mettre en œuvre des missions d'émergence régionale précisées dans une convention d'objectifs pluriannuelle.

**> PAYS DU TERNOIS** - 03 21 47 70 21

- 14 décembre 2013 matin

Stade de foot, rue du stade
62130 CROISSETTE

> PAYS DU MONTREUILLOIS - 03 21 47 70 21

- 14 décembre 2013 après-midi

Parking de la salle des fêtes 62170 ATTIN

> PAYS CŒUR DE FLANDRE - 03 28 43 86 60

- 14 décembre 2013

Parking de la mairie
70 rue de la Forge
59670 OUDEZEELE

- 14 mars 2014 après-midi

Parking de la base du Parc
63 rue du Parc 59190 MORBECQUE

> PAYS D'ARTOIS - 03 21 21 01 90

- 14 décembre 2013 matin

au centre technique municipal
rue de Berlin 62000 ARRAS

- 18 décembre 2013 matin

Atelier municipal rue d'Harbacq
62144 HAUTE-AVESNES

- 1^{er} février 2014 matin

Centre de compostage
2 route Nationale
62450 RIENCOURT-LÈS-BAPAUME

- 15 février 2014 matin

CC Osartis rue Jean-Monnet
62490 VITRY-EN-ARTOIS

> PAYS DU CAMBRÉSIS - 03 27 72 92 60

- 11 janvier 2014 matin

Centre Éclipse
47 avenue de Dunkerque 59400 CAMBRAI et après-midi

Base de Loisirs du Val de Riot,
rue de Cambrai 59540 CAUDRY

> PAYS DES MOULINS DE FLANDRE - 03 28 65 76 79

- 21 février 2014 après-midi

Grange de l'association Yser Houck,
rue Principale 59470 VOLCKERINCKHOVE